

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article647>



Les familles JOUENNE et SAMSON, bourreaux de père en fils

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Date de mise en ligne : lundi 9 novembre 2020

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

« La mort n'a pas d'amis » rappelle un vieux proverbe. Les exécuteurs sont des personnes que l'on préfère éviter. Le sang qu'ils font verser a tôt fait de souiller leur nom et leur réputation. Marginalisés, ils logent aux portes des villes ; souvent dans des masures humides ; partageant leurs quartiers avec des prostituées et des lépreux. Leur maison se distinguait par une porte rouge. Ils portaient un signe distinctif, aussi de cette couleur. Leurs vêtements étaient de couleur rouge comme le sang qu'ils faisaient couler. Leurs enfants n'avaient pas le droit d'être scolarisés. Tout contact avec eux est synonyme de mauvaise fortune. Même les marchands rechignaient à leur vendre de la marchandise. Un jour d'exécution, un boulanger ayant réservé une baguette pour le bourreau, la retourna. Cette tradition a muté par la suite en superstition, car présenter le pain à l'envers sur une table, attire le diable.

<https://perso.helmo.be/jamin/euxaussi/justice/bourreau.html>



En arpentant les allées du cimetière de Montmartre, il est possible de découvrir, l'un des plus anciens caveaux de la capitale : celui des Samson. Pendant six générations, cette dynastie de bourreaux, a eu à sa charge l'exécution des jugements criminels, ordonnés par les arrêts de justice de la ville de Paris, nommés « les hautes oeuvres » . Tortures, expositions au pilori, mises à mort, bannissements et châtiments corporels sont les lourdes responsabilités qui ont pesés sur cette lignée venue de Normandie.

L'origine du bourreau se perd dans la nuit des temps. Il faut se plonger dans l'histoire du moyen-âge, ses coutumes et ses pratiques, pour comprendre pourquoi de telles dynasties ont pu exister. C'est à partir du XIII^{ème} siècle que l'on retrouve les premières traces officielles de la profession « d'exécuteur des hautes oeuvres » . Chaque grand bailliage en possédait un. Il accomplissait ainsi les hautes oeuvres du seigneur local.

C'était d'ailleurs un métier qui demandait un certain apprentissage, car il fallait, suivant le texte d'une ancienne ordonnance que le bourreau sceut faire son office par le feu, l'espée, le fouet, l'écartelage, la roue, la fourche, le gibet, pour traîner, poindre ou piquer, couper oreilles, démembrer, flageller ou fustiger, par le pillory ou eschafaud, par le carcan et par telles autres peines semblables, selon la coutume, moeurs ou usages du pays, lesquels la loy ordonne pour la crainte des malfaiteurs.

Les familles JOUENNE et SAMSON, bourreaux de père en fils

Rapidement les bourreaux ont été obligés de se marier entre-eux et leurs enfants forcés de reprendre le flambeau de leurs parents. L'église consentait au mariage consanguin dans ces familles. D'où l'apparition au fil des siècles des familles Jouenne à Rouen, Larousse à Bourges, Roch à Nancy, Zelle à Soissons et Samson à Paris.

L'extraordinaire série de mariages consanguins entre les Jouenne, les Demorests, Les ferey rend quasi indémêlable leur arbre généalogique.

<https://youtu.be/px3AtoV4-ac>



La dynastie des bourreaux Jouenne :

C'est une des plus anciennes dynasties de bourreaux. On cite, en 1202, un Nicolas Jouhanne, dit « la justice », comme bourreau dans le Pays de Caux.

En 1380, un Jouhanne Justice est bourreau à Caudebec en Caux. Concernant sa postérité, trois fils seront pendus en place publique. Plusieurs membres et descendants de cette famille seront bourreaux en différentes villes de France.

Qu'ont en commun ces « célébrités » que furent Cartouche, Louis XVI, Marie-Antoinette, Robespierre, Danton, Lavoisier ou Charlotte Corday ? D'être passées de vie à trépas en bénéficiant du savoir-faire de la famille Sanson ! Une « compétence » assez terrible que ces Normands se transmirent de père en fils, de la fin du XVIIe au milieu du XIXe siècle, aussi naturellement que l'auraient fait des charpentiers, des boulangers ou des fleuristes...

Charles Louis Samson :

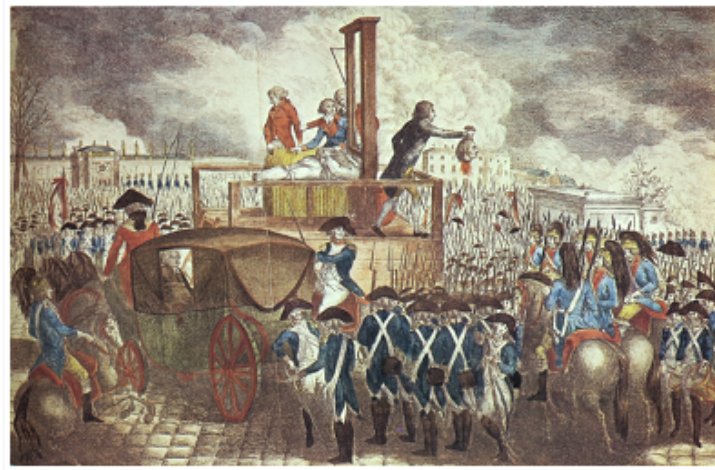
Né à la fin du règne de Louis XIII, en 1635, en Normandie, Charles Louis Samson dit de Longval est marin et parcourt le monde jusqu'au Canada, après avoir connu un dramatique chagrin d'amour. Sa famille est installée à Abbeville depuis le XV^e siècle. De retour en France, d'autres aventures l'attendent !

En 1661, Lieutenant à Dieppe, il devient le premier Samson à devenir exécuteur malgré lui ! Charles Louis eût la mauvaise idée de prendre pour maîtresse une jeune femme prénommée Marguerite, dont il ne connaissait pas la famille. Le hasard fit qu'à la suite d'un grave accident de cheval, il avait été transporté par un inconnu dans une maison voisine. Il fut soigné par la fille de son sauveur, la ravissante Marguerite. Il tomba amoureux de sa jolie infirmière qui devint sa maîtresse. Guéri, il avait continué à la voir, à l'insu de son père, souvent absent de la maison. Celui-ci refusait de donner son nom et de dire qu'elles étaient ses occupations. Or, un jour qu'il traversait la place du puits salé, il vit le père de Marguerite attaché des bandits au pilori. Il apprit qu'il se nommait Pierre Jouenne et qu'il était bourreau. Il fut frappé d'horreur et essaya de rompre sa liaison avec Marguerite. Mais amoureux, il continua à la revoir et fut obligé de quitter la lieutenance, à cause de sa fréquentation ! Un soir, il proposa à Marguerite de fuir avec

Les familles JOUENNE et SAMSON, bourreaux de père en fils

lui ; mais le père venait d'apprendre leur liaison. Surpris par celui-ci, le malheureux dut l'épouser la même année. A cette époque, on ne badinait pas avec la virginité d'une fille. Pierre Jouenne était donc exécuteur des hautes oeuvres de Rouen et du vicomté de Dieppe. Charles Louis Samson dut prendre le rôle conféré aux hommes de la famille, celui d'exécuteur. Il devient aide bourreau de son beau-père en 1663. Ainsi l'amour conduit à la mort.

Le procès verbal d'une exécution à Rouen, mentionne que, ayant à rompre un condamné sous les ordres de son beau-père Pierre Jouenne, en lui donnant un coup de barre, le dit gendre tomba en pâmoisson et fut couvert de huées par la foule.



Marguerite donnera naissance à un fils Charles. Elle meurt en couches en 1681. Fin 1685, veuf, Charles quitte Rouen pour Paris.

En 1687, Charles connaîtra finalement une belle carrière dans la capitale. Il remplace Nicolas Levasseur, bourreau de Paris qui vient d'être destitué. Ce dernier est un cousin par alliance de la famille Jouenne. Il lui faudra moins d'un an pour obtenir le poste de grand bourreau de la capitale. Le 24 septembre 1688, Charles Samson prend la succession de son beau-père et sera le premier représentant de la dynastie des bourreaux Samson ; fonction qu'il pratiqua sans entrain. En 1699, il démissionne et se marie, à Paris, avec Jeanne Renée Dubut, la soeur du bourreau de Melun. En 1703, le couple se retire à Condé en Brie, où Charles Décède en 1707.

Il fut inhumé dans l'église de la commune qu'il habitait depuis quatre ans comme le prouve l'acte de décès.

« Ce jourd'huy septième avril 1707 est décédé en cette paroisse le sieur Charles de Samson officier du roy de la paroisse de Notre-Dame de Bonnes Nouvelles à la ville neuve rue poissonnière à Paris, après avoir reçu le sacrement de l'extreme onction, son corps a esté enteré dans la chapelle de la Virge de l'église parroissiale de saint renty de Condé en, présence de dame Jeanne René Dubus son épouse, de noël des mesures huissier du Chatelet de Paris rue [...] paroisse Saint Nicolas des Champs, du sieur de [Bonnefoy] procureur fiscal de la [...] et principauté dudit Condé, du sieur Egaut conseiller et [...] du roy demeurans à Dormans diocese de Soissons, lesquelles ont signé avec nous le présent registre des sépultures de la dite paroisse. » [suivent les signatures].

Son fils Charles, son petit fils Charles Jean Baptiste, son arrière petit fils Charles Henri, le plus connu d'entre-eux malgré son aversion pour la profession familiale, prendront le relais au pied de l'échafaud.

Charles Samson :

Fils de Charles et de marguerite Jouenne, né en 1681, il assiste son père en tant qu'aide bourreau en 1696. Il n'a

Les familles JOUENNE et SAMSON, bourreaux de père en fils

alors que 16 ans ! Le 19 juin 1699, il procède à sa première décapitation sur la personne d'Angélique Nicolle Carlier. Il n'accède à la fonction qu'à sa majorité en 1701. Il devient bourreau officiel de Paris, en 1707, après le décès de son père. La même année, il épouse à Paris la soeur de sa belle mère : Anne Marthe Dubut.

En 1720, il est chargé de rouer à vif le comte de Horn, cousin du duc d'Orléans, pour cause d'assassinat. L'année suivante en 1721, il exécute Cartouche le célèbre bandit. Il décède à Paris en 1726 et est inhumé sous le banc d'oeuvre de l'église Saint Laurent de Paris. Il eut trois enfants Anne René (bourreau de Soissons), Nicolas Charles (bourreau de Reims) et Charles Jean Baptiste, âgé de 7 ans, qui lui succédera à Paris.



Sa veuve se marie en secondes noces avec François Prudhomme, bourreau spécialiste de la torture, qui devient « régent » de son fils, en attendant que celui-ci ait 20 ans, pour pouvoir devenir bourreau à son tour.

Charles Jean Baptiste Samson :

Il Naît vers 1719. C'est à l'âge de sept ans, que Charles Jean Baptiste assiste à toutes les formes de tortures et procède à sa première exécution à l'âge de 18 ans. En 1739, âgé de 20 ans, il se voit restituer la charge officielle de bourreau en tant qu'exécuteur de la ville, par le second époux de sa mère : François Prudhomme.

En 1737, Charles Jean Baptiste se marie à Paris avec Madeleine Tronson. Plus tard, en 1741, il épouse en secondes noces, Jeanne Gabrielle Berger, fille du bourreau de Sens et petite fille du bourreau d'Etampes.

En 1754, frappé par une attaque le laissant à demi paralysé, il doit passer le manbeau à son fils Charles Henri qui n'a alors que quinze ans. Il s'installe ensuite à Brie comte Robert. Bien qu'invalidé, il n'obtient pas du parlement son remplacement officiel par son fils. Veuf en 1767, il revient habiter Paris et y meurt en 1778, peu après avoir démissionner en bonne et due forme en faveur de son fils, Charles Henri, issu de son premier mariage.

Entre ses deux mariages, Jean Baptiste eut une douzaine d'enfants. Quatre furent bourreaux et deux filles épousèrent des bourreaux.

Charles Henri dit le « Grand Samson » :

Il naît le 15 février 1739 du premier mariage de son père. Il a été élevé dans l'école du couvent à Rouen jusqu'en

1753. Il dut quitter l'école quand le père d'un autre élève reconnu son père comme le bourreau. Il n'a que quinze ans quand il succède à son père.

En 1766, à Paris, il épouse Marie Anne Jugier, laquelle lui donnera deux fils : Henri né en 1767, qui succédera à son père en 1795 et Gabriel né en 1769, aide bourreau en 1790, qui mourra accidentellement en 1792, en tombant de l'échafaud, alors qu'il voulait exhiber la tête d'un supplicié à la foule.

En 1766, il rate la décapitation de Thomas Lally Tolendal du premier coup. Son père se devant d'assister à chaque exécution, en tant que chef bourreau, finit de trancher le cou du condamné.

En 1778, il devient officiellement bourreau de la ville de Paris et bourreau de la cour du Roi à Versailles ; charge alors exécuté par son oncle Nicolas Charles Gabriel Samson.

Malgré sa fonction, c'était quelqu'un de très humain qui se rendait auprès de son futur « patient » avant de l'exécuter. Avec lui, les exécutions ne se terminaient pas en boucherie. C'est par ses égards qu'il gagna sa réputation d'humanité et de décence.

Au printemps de 1789, aux prémices de la révolution, Charles Henri Samson tient le poste de maître exécuteur depuis déjà 30 ans. Il jouera un rôle essentiel dans la création d'une machine qui symbolisera la mise à mort légale en France : la guillotine. Le 25 septembre 1791, l'assemblée signe un décret imposant que « tout condamné aura la tête tranchée ». Jusqu'à cette date, les condamnations capitales prenaient différentes formes selon la nature du crime et le statut du condamné. A cette époque, toute décapitation de noble était faite au sabre ; un privilège qui leur était réservé.

Charles fit part de son dépit à l'assemblée générale envers cette décision. En effet, celui-ci considérait que les décapitations au sabre était une source de fatigue et de risque d'échecs. Les exécutions allaient bon train en cette période révolutionnaire !! Il fallait une machine apte à suivre le rythme effréné des condamnations. Cette machine proposée par le célèbre médecin et homme politique Guillotin vit donc le jour. Elle fut réalisé par le mécanicien Schmidt et le charpentier Guidon. Et c'est le 25 avril 1792, que la guillotine sera manoeuvrée pour la première fois par Charles Henri Samson. En moins de trois ans, plus de 2700 têtes vont tomber ; dont certaines très célèbres. Charles fut réticent à exécuter Louis XVI, mais refuser cette obligation aurait déshonorer son nom et aurait été un danger pour lui même et sa famille.

En mai 1795, las de ce métier, Charles Henri offrit à son fils Henri la succession. Officiellement, il restait bourreau mais n'exercera plus juqu'à sa mort.

Charles Henri dit le « Grand Samson » meurt le 4 juillet 1806 et donnera au patronyme son billet pour la postérité.

Henri Samson :

Henri Samson nait en 1767. En 1795, las de ce métier qu'il n'avait pas choisi, Charles Henri laisse son poste à son fils Henri. Celui-ci est sergent, puis capitaine de la garde nationale de Paris. Devenu bourreau à son tour, Le 7 mai de cette année là, Henri coupe la tête de celui qui restera l'une des personnalités les plus virulentes de la terreur, Antoine Fouquier Trinville.

Il décède le 20 août 1840. Il eut quatre enfants.

Henri Clément Samson :

Il naît en 1799. En 1817, il épouse Virginie Emilie Lefebure.

Moins de cinquante ans plus tard, Henri Clément sera licencié de son poste pour dettes. Entre 1840 et 1847, il n'aura que dix huit exécutions à son actif. Il s'ennuie et fréquente assidument les casinos. En 1847, pour régler ses dettes, il met en gages la guillotine. Après cet événement, il fut démis de ses fonctions. Henri Clément sera le dernier Samson d'une dynastie de six générations de bourreaux. Henri Clément décède le 25 janvier 1889.

De ses trois enfants, dont un décède en bas âge, Marie Emilie Samson épouse en 1837, Jean Nicolas Jouenne, chirurgien, fils de Nicolas Jouenne, bourreau de Melun. Ironie du sort ! Le premier Samson prend pour épouse une fille Jouenne et la fille du dernier bourreau Samson, prend pour époux un fils Jouenne.

L'arbre généalogique de la dynastie Samson :

<http://racineshistoire.free.fr/DOC/PDF/Dynasties-de-Bourreaux.pdf>



Les derniers bourreaux :

Le premier projet de loi abolissant la peine de mort fut discuté à la Chambre des députés en 1908. Aristide Bruand, alors Ministre de la justice, était partisan de l'abolition, ainsi que Jean Jaurès. Mais Maurice Barrès étant pour le maintien, la peine de mort, et son exécuteur furent maintenus. A partir du 24 juin 1939, le public n'eut plus le droit d'assister aux exécutions, puis la presse se vit interdire tout commentaire relatif aux exécutions et dut s'en tenir aux procès-verbaux (1951). La loi d'abolition de la peine de mort fut votée le 9 octobre 1981, et le dernier bourreau fut discrètement mis à la retraite.

<http://pasteur.net/dossiers/carnifex/dictionnaire-historique-et-anecdotique-des-bourreaux/>

https://www.tombes-sepultures.com/crbst_2053.html

F.Renout

(Administrateur cgpcsm)

Sources :

Etienne Pattou (2017)

Marie Christine Pénin

Le fil de l'histoire

Michel et Danielle Demorest (dictionnaire historique et anecdotique des bourreaux)